



AUX ETATS-UNIS

EN 1913 : L'EFFORT DES AMÉRICAINES POUR LEUR AFFRANCHISSEMENT POLITIQUE

En 1928 : que feront les Françaises pour obtenir leurs droits ?

Voici venu le moment des élections législatives, et cette fois encore les femmes françaises seront tenues en dehors de la consultation électorale.

Est-ce à dire que les femmes devront assister passives à cette lutte électorale ? Nous croyons, bien au contraire, qu'elles doivent profiter de cette période pour rappeler énergiquement leurs justes revendications. Il faut que l'opinion publique entende la protestation des femmes françaises ; il faut que les candidats soient obligés, dans la rédaction de leurs programmes et dans leurs réunions publiques, de tenir compte de la force réelle représentée par les Associations féministes. Et c'est pourquoi l'U.F.S.F. prépare des affiches qui, signées du nom d'un candidat, fictif ou réel, seront apposées sur les panneaux électoraux ; des tracts, qui seront distribués à l'entrée ou à la sortie des réunions ; des questionnaires qui, adressés à tous les candidats, les obligeront à prendre des engagements pour le cas où ils entreraient au Parlement.

Mais une telle campagne réclame des dévouements ; nous savons qu'ils ne nous feront pas défaut ; elle réclame aussi de l'argent.

Les femmes américaines, les femmes anglaises, toutes les femmes étrangères ont su s'imposer bien des sacrifices pour obtenir leurs droits politiques. Nous savons toutes que les femmes américaines, au cours de la lutte si dure qu'elles soutinrent, donnèrent non seulement de leur superflu, mais parfois même s'imposèrent des sacrifices héroïques. Elles en ont été récompensées par un succès éclatant.

Les Françaises seront-elle moins généreuses ? Nous faisons appel à toutes les femmes conscientes de leur devoir et désireuses de pouvoir enfin occuper dans la vie publique la place qui leur est due.

G. Malaterre-Sellier. C. Brunshviog.

Prière d'adresser les souscriptions en vue de la campagne électorale à Mme

Malaterre-Sellier, secrétaire générale de l'U.F.S.F., 1, place Saint-Sulpice, Paris.

**

Nous rappelons que pour tout ce qui concerne les élections dans le département de la Seine, Mme Malaterre-Sellier a accepté de centraliser le travail.

Pour la province, chaque groupe de l'U.F.S.F. a pris en charge la propagande dans son département.

Nous tenons à la disposition de nos lectrices les adresses des présidentes et secrétaires de groupes de leur département.

Quand plusieurs Associations féministes ont des groupements dans la même ville, nous leur conseillons vivement de s'entendre, comme nous l'avons fait nous-mêmes à Paris.

1848 - 1928

Anniversaire

A l'occasion du 80^e anniversaire du suffrage universel, la Ligue Française pour le Droit des Femmes a eu l'idée d'organiser, d'accord avec l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, l'Union Fraternelle des Femmes, l'Amélioration du sort de la Femme, un banquet où sont conviés les féministes et nos amis parlementaires.

La commémoration du suffrage universel ne manquera pas d'éveiller dans le cœur des vrais républicains, le sentiment de la justice et de l'égalité entre les deux sexes.

Déjà MM. Ferdinand Buisson, Louis Andrieu, Bracke, Jean Bon et Lucien Dumont, anciens députés, qui furent parmi les premiers défenseurs du vote des femmes devant le Parlement, ont bien voulu faire parvenir leur adhésion.

Ce banquet aura lieu le lundi 5 mars, à 19 heures, à la salle Lutetia, 23, rue de Sèvres (angle du boulevard Raspail). Prière de s'inscrire sans tarder à la Ligue Française pour le Droit des Femmes, 14, rue Milton, Paris (9^e).

Prix du banquet : 30 fr.

1928-03-03

n° 838